

# POINT DE VUE

## LE RÔLE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DANS LA QUALIFICATION DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT

**C**HEF DE PROJET depuis quatre ans à Pierre-Bénite, j'ai pu à travers une formation des professionnels à une méthode de travail communautaire et quelques expériences de développement social dans le cadre du contrat de ville<sup>1</sup> me pencher sur le rôle de la politique de la ville dans la qualification des acteurs du développement. Éléments de réflexion...

La politique de la ville permet autour de ses deux grands « principes », partenariat et participation des habitants, de se poser collectivement la question du développement. Elle donne d'une part, les moyens humains par la MOUS commanditée et les moyens logistiques qui y sont liés, mais également les moyens financiers afin de faire appel à des prestataires extérieurs (formateur...).

Les acteurs sur les quartiers DSU sont nombreux avec des pratiques et des formations professionnelles très diverses. **La politique de la ville de par son volet partenarial doit permettre, si ce n'est un mode de travail commun, au moins des points rencontres.**

Une formation commune peut amener quelquefois cette cohésion de groupe, voire un sentiment d'équipe tout en gardant à chaque professionnel son rôle et ses fonctions propres. La politique de la ville doit permettre au moins de la tenter.

Cependant, il faut l'adhésion et la volonté de chaque individu afin de rentrer dans cette démarche, collective tout d'abord, voire communautaire dans un second temps.

Cette volonté individuelle à défaut d'être stimulée par l'institution doit au moins être autorisée.

Peu d'institutions affichent aujourd'hui très clairement une volonté de travail collectif ou communautaire. Donc peu d'encouragements, tout juste un aval tacite. Elles sont d'ailleurs suivies ou précédées par les organismes de formation aussi bien lors des formations initiales que continues.

Ceci a pour conséquence une difficulté majeure lorsque l'on aborde ces modes de travail : le bouleversement voire la remise en cause de certaines pratiques professionnelles.

En effet, le travail communautaire change le rapport avec l'habitant : de « client » il passe pour celui qui a la meilleure connaissance du terrain et qui a peut-être les solutions (au moins autant que le professionnel) de son propre développement.

Parallèlement à cette volonté individuelle, je crois beaucoup à l'envie de travailler ensemble. L'alchimie reste fragile, et doit sans cesse demander des clarifications, des explications et des réajustements.

Rien n'est jamais acquis. Au risque d'avoir quelquefois l'impression de jouer à l'apprenti sorcier, les résultats et un véritable plaisir de travailler ensemble permettent souvent de dépasser les freins et les embûches de la voie du développement. ■

**Claude ROUSSEAU,**  
Chef de projet,  
Pierre-Bénite

<sup>1</sup> • *La santé communautaire, un outil de développement social d'un contrat de ville ?*  
Les cahiers du CR•DSU, n°11, juin 1996.

